



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte du lundi 6 mai 2024 à 9h au vendredi 7 juin 2024 à 17h, pour une durée de 33 jours en mairies de LOCQUELTAS et PLAUDREN, pour un projet de parc éolien dit de Poulgat comprenant 3 éoliennes et 1 poste de livraison, situé dans les communes de LOCQUELTAS et PLAUDREN.

Ce projet est présenté par le directeur de la société PARC EOLIEN DE POULGAT, dont le siège social est situé 188 rue Maurice Béjart – CS 57392 – 34184 MONTPELLIER.

Cette enquête publique est réalisée dans le cadre d'une procédure d'autorisation environnementale, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le siège de l'enquête est fixé en mairie de LOCQUELTAS.

Le préfet du Morbihan est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation environnementale. A l'issue de la procédure, il pourra délivrer un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions, au titre de la législation précitée, ou un refus.

Le dossier soumis à enquête publique contient les documents suivants :

- le dossier déposé par la société PARC EOLIEN DE POULGAT, dont une étude d'impact et son résumé non technique produite par le bureau d'études Encis Environnement
- l'avis de la Mission régionale de l'Autorité environnementale du 13 décembre 2023
- le mémoire en réponse de la société à l'avis de la MRAE
- les avis des services (Ministère des Armées-DIRCAM, Ministère des Transports-DGAC et Météo France)
- l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier et sur un poste informatique chaque jour ouvrable en mairies de LOCQUELTAS et PLAUDREN aux horaires habituels d'ouverture de celles-ci. Ce dossier sera également consultable avec l'avis d'enquête publique sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée auprès de la société PARC EOLIEN DE POULGAT – Cyprien Bourget (chef de projets éoliens - tél 07 50 69 96 38 – courriel : cyprienbourget@groupevaleco.com).

Mme Mathilde Coussemacq est désignée par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêtrice. Elle se tiendra à la disposition du public en mairie de LOCQUELTAS et PLAUDREN au cours des permanences suivantes :

- lundi 6 mai 2024, de 9h à 12h - mairie de Locqueltas
- lundi 13 mai 2024, de 9h à 12h - mairie de Plaudren
- vendredi 24 mai 2024, de 14h à 17h - mairie de Plaudren
- mercredi 29 mai 2024, de 9h à 12h - mairie de Locqueltas
- samedi 1^{er} juin 2024, de 9h à 12h - mairie de Plaudren
- vendredi 7 juin 2024, de 14h à 17h - mairie de Locqueltas.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner directement ses observations et propositions écrites dans le registre ouvert à cet effet en mairies de LOCQUELTAS et PLAUDREN, ou les adresser par correspondance à la commissaire enquêtrice en mairie de LOCQUELTAS (12 place de la Mairie 56390 Locqueltas). Ces courriers seront annexés au registre d'enquête.

Le public peut également consulter le dossier et déposer ses observations et propositions sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5252>

ou les adresser par courriel à : enquete-publique-5252@registre-dematerialise.fr

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et en mairies de LOCQUeltas et PLAUDREN du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).